

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3649**

### Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Animation des Loisirs Sportifs : option natisme et randonnées côtières

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Rennes II, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1967)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'animateur de loisirs sportifs conçoit, anime et évalue des stages aussi bien en milieu terrestre que marin. Il enseigne et encadre la pratique de plusieurs disciplines sportives dans le domaine du loisir nautique (voile, planche à voile, canoë kayak) et de la randonnée (pédestre, cycliste, équestre). Pédagogue, il initie les débutants et élabore une progression technique pour les pratiquants. En tant que moniteur de voile, il enseigne aux élèves les différentes techniques (virements de bord, empannages...). En mer, il leur montre comment se positionner et s'orienter par rapport aux vents et aux courants. Il s'adresse à des publics variés (population régionale et du littoral, randonneurs de proximité, touristes, élèves des classes vertes...). Dans les sites naturels, il organise des visites guidées ou des stages à thème (étude de l'écosystème, ornithologie, géologie, minéralogie...). Il sensibilise les groupes qu'il accompagne à la protection de la faune et de la flore en abordant différents sujets : la pollution de l'eau et de l'air, la gestion des déchets... Il peut participer à l'animation et au management d'une petite structure sportive ou associative (centre nautique) ; il encadre le personnel administratif et d'entretien, et prend part à la gestion du budget de fonctionnement et des recettes. Il contribue à l'organisation et à la promotion de manifestations sportives (courses événementielles). Vendeur chez un équipementier sportif ou en grande surface, il conseille les différents clients (novice, amateur ou pratiquant régulier) pour l'achat d'articles (produits, matériels, vêtements...) en rapport avec leurs besoins.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : collectivités territoriales, associations de protection de la nature, magasins spécialisés dans la vente d'articles et d'équipements de sport...

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants : - animateur sportif en milieu rural, - guide d'activités de pleine nature, - animateur d'équipements sportifs ou de loisirs, - technicien conseiller en articles et produits de sports de plein air...

### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Formation générale : pratique et théorie des activités physiques (une activité sportive de spécialité centrée sur une pratique de pleine nature, trois activités de polyvalence) ; sciences biologiques ; sociologie
- Formation professionnelle : histoire et culture des activités physiques et sportives ; psychologie ; connaissance des organisations ; théorie de l'intervention ; comptabilité ; marketing ; droit du travail et gestion des ressources humaines ; conduite de projet
- Formation technique : animation d'une structure ; management ; aménagement du territoire et environnement ; tourisme sportif et patrimoine
- Formation à un langage : informatique ; anglais ; vidéo

**Validité des composantes acquises : 3 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'universitaires
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'universitaires
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury composé d'universitaires et de professionnels
---------------------------------------------	---	----------------------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 juillet 1984

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.uhb.fr/index.jsp>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**